

Conseil d'administration de Mères au front

Déposez votre candidature (d'ici le 5 avril 2025)!



Mères au front est à la recherche de candidat-es pour combler son conseil d'administration!

Afin de maintenir une organisation toujours vibrante, engagée et résiliente, nous avons besoin de personnes ayant à cœur notre mission, et qui ont le désir de contribuer à augmenter l'impact des Mères au front partout où elles sont. Pour ce faire, il est important que MAF ait des groupes locaux forts, des campagnes nationales porteuses et des militantes engagées, mais aussi un conseil d'administration qui veille à la bonne gouvernance de l'organisme.

Lors de notre prochaine Assemblée générale le 13 avril 2025, nous procéderons à l'élection d'un poste au sein de notre conseil d'administration.

Bien que nous sommes à la recherche de **toute personne motivée** et intéressée à mettre à contribution ses compétences et son expérience pour l'avancement de notre mouvement, nous priorisons la candidature d'**un-e membre d'un groupe local** de Mères au front. Voici quelques profils de compétences et d'expériences recherchées (liste non exhaustive) :

- Expérience sur un conseil d'administration d'une OSBL;
- Mobilisation citoyenne (auprès des Mères au front ou non);
- Connaissance ou intérêt marqué envers les enjeux environnementaux, et la justice sociale;
- Expérience dans le milieu artistique;
- Recherche de financement et connaissance du monde philanthropique;
- Relations médiatiques, publiques et/ou gouvernementales;
- Perspective scientifique, savoirs ancestraux.

Afin de refléter ce nous sommes comme mouvement, nos règlements prévoient que, dans la mesure du possible, siègent des administratrices de chacun des secteurs suivants : une personne issue du domaine des sciences, une personne issue du domaine des arts et une membre des groupes locaux.

En ce moment, Laure Waridel représente le milieu scientifique et Anaïs Barbeau-Lavalette, le milieu artistique. Je suis pour ma part issue du groupe local de Sherbrooke (dont les

activités ont toutefois été plus tranquilles cette dernière année – mais elles repartent en grand!). Anaïs ne se représentera pas au CA – elle préfère se consacrer aux autres facettes de notre mouvement, dont l'aspect artistique. Il serait donc intéressant d'avoir une personne issue du milieu artistique ou des groupes locaux. Cela dit, si personne avec ces profils se présentent, afin de ne pas paralyser les travaux du CA, et ce faisant, de tout le mouvement, l'AG peut élire un membre avec un profil autre.

Le travail du CA est différent du travail des groupes locaux ou des nombreux membres qui militent sans appartenir à un groupe. Le rôle du CA est de s'assurer que le mouvement remplisse sa mission et respecte ses obligations légales et envers ses bailleurs de fonds. Le CA travaille conjointement avec la direction pour développer le plan stratégique. Il est également l'employeur de la direction – dans notre cas, de nos deux co-directrices. Comme notre mouvement est encore jeune, même si le plus gros a été fait, il reste tout de même des éléments à mettre en place pour solidifier nos manières de fonctionner.

Pour poser sa candidature, il faut donc avoir envie de se pencher sur ces éléments qui davantage à la gestion qu'au travail de terrain. Avoir de l'expérience en gestion ou en finances ou avoir déjà siégé à un conseil d'administration sont de bons atouts.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter. Et pour [poser votre candidature](#).

Mireille Elchacar
Présidente du CA de Mères au front
presidenceca@meresaufront.org

MAF est une organisation qui agit dans plusieurs régions du Québec; nous encourageons les candidatures de partout sur le territoire afin que le Conseil d'administration reflète cette réalité. Les candidatures de femmes autochtones et issues de la diversité sont encouragées.

Votre implication

Pour assurer le bon fonctionnement du conseil d'administration, les personnes intéressées devront autant que possible :

- Être disponibles pour une réunion à toutes les 6-8 semaines. Les réunions se dérouleront de manière virtuelle la plupart du temps;
- Être à l'aise avec les outils suivants : Google Drive, Zoom, Microsoft Office (Word, Excel);
- Avoir une connexion internet pour se joindre à des rencontres virtuelles avec caméra activée.

À noter que les rôles précis des administrateurs-trices (par exemple : présidence, secrétariat, trésorerie...) seront discutés et répartis lors des premières séances du conseil d'administration suivant l'AGA.

Le rôle du CA est de s'assurer que MAF respecte sa mission et ses valeurs et réponde à ses obligations légales concernant la gouvernance et les finances. Nous travaillons à la planification stratégique, en collaboration avec la direction, et aux grandes orientations du mouvement, en collaboration avec la direction et les membres. Nous nous réunissons environ une fois tous les deux mois, et deux sous-comités travaillent également (ressources humaines et finances). D'autres dossiers peuvent s'ajouter ponctuellement.

La charge de travail varie selon le poste occupé : la présidence demande plus de temps (entre 5 et 7 heures par semaine, en moyenne), alors qu'une administratrice qui n'a pas de rôle particulier pourrait mettre en moyenne 1 à 2 heures par semaine. (Je vous rappelle que l'AGA élit les administratrices, puis le Conseil d'administration choisit les personnes qui agiront à titre de présidente, vice-présidente, trésorière et secrétaire.) Évidemment, nos deux co-instigatrices ne comptent pas leurs heures,

Pour en savoir plus sur le rôle d'un conseil d'administration au sein d'un OSBL, [vous pouvez cliquer ici](#).

Conditions préalables

Pour être membre du conseil d'administration de Mères au front, vous devez:

- Être membre (si ce n'est pas le cas, vous [pouvez le faire ici](#)).
- Adhériez à nos valeurs et à notre mission.
- Être âgée de plus de 18 ans.
- Idéalement, être disponible pour notre AGA le 13 avril 2025 de 13h30 à 16h30, en présence au Centre St-Pierre (1212, rue Panet Montréal) ou en ligne.

Complément d'information

Mères au Front est un mouvement décentralisé, propulsé par l'engagement bénévole de ses participant-e-s. Créé au Québec au printemps 2020, juste avant le début de la pandémie, MAF compte aujourd'hui près de 30 groupes locaux à travers tout le Québec. En recadrant l'urgence climatique et la dégradation de la vie sur Terre autour de la protection de nos enfants et du vivant, les actions individuelles et collectives des Mères au front parviennent à toucher le cœur de nos élu-e-s contribuant à susciter l'action, quel que soit le parti. Le mélange d'artistes, de scientifiques, d'étudiant.es, de personnes œuvrant dans le milieu de l'éducation, de la santé, des finances, des médias autant que sans emplois ou à la retraite de tous les âges et de différents bagages constitue la force du mouvement en effervescence. Nous osons faire de l'amour, de la beauté, de l'art, et de la colère maternelle, un levier inébranlable de transformation sociale et écologique!

Vous êtes intéressé-e-s à proposer votre candidature pour siéger au conseil d'administration de Mères au front?

1. Pour présenter votre candidature, remplissez [le formulaire suivant](#) avant **le 3 avril 2025**.
2. Le 13 avril prochain, vous serez amenée à vous présenter brièvement aux membres en environ 2 minutes (raison de votre intérêt, présentation de votre parcours), puis les membres procéderont à un vote pour combler les postes au conseil d'administration.

